

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019
(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro lot	Nature lot	Compagnie retenue	Montant primes TTC en euros
1	Assurance des dommages aux biens et des risques annexes	PILLIOT/VHV	6 372,59€
2	Assurance des responsabilités et risques annexes	SMACL	2 708,25€
3	Assurances des véhicules et des risques annexes	SMACL	5 190,15€
4	Protection juridique de la collectivité et protection fonctionnelle des agents et des élus	SMACL	846,59€
5	Assurance des prestations statutaires	SMACL	24 293,83€

39 411,41€

➤ VIE ASSOCIATIVE

1°) Le Conseil Municipal a pris acte du bilan financier des mises à disposition des agents communaux au profit des associations locales (année scolaire 2018/2019) pour un montant total de 33 032,17€.

➤ AFFAIRES SOCIALES

2°) Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2019 :
ALEPA : 50€, FAVEC 86 : 25€, CIDFF 86 : 35€

3°) Le Conseil municipal décide d'engager la commune sur le projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

➤ AFFAIRES SCOLAIRES

4°) Le Conseil municipal décide de verser une participation financière de 860,29 à l'école Notre Dame de Saint-Benoit dans le cadre des frais de scolarité d'un enfant scolarisé en ULIS.

➤ FINANCES

- 5°) Le Conseil municipal adopte le plan de financement et autorise Madame le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental de la Vienne dans le cadre du dispositif ACTIV', volet 3 pour la création d'un auvent entre la mairie et la bibliothèque. Le montant des travaux s'élève à 25 734€ HT.
- 6°) Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°1 qui s'équilibre à 0€ en section de fonctionnement et à 109 740€ en investissement.
- 7°) Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à mandater en section d'investissement avant le vote du budget 2020 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019.

➤ RESSOURCES HUMAINES

- 8°) Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2020 de la façon suivante :

1°) Ecole de musique

Suppression de postes :

Cadre d'emplois	Nature du poste	Quotité hebdomadaire
Professeur d'enseignement artistique	Temps complet	16/16ème
Professeur d'enseignement artistique	Temps complet	16/16ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps complet	20/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps complet	20/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	4/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	2,5/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	11/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	5,17/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	7/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	1,17/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	2,25/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	14/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	4 ,5/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	2,83/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	7/20ème
Assistant d'enseignement artistique	Temps non complet	1,5/20ème

2°) Bibliothèque

- Suppression d'un poste d'assistant de conservation à raison de 17,5/35^{ème}
- Création d'un poste d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à raison de 17,5/35^{ème}

9°) Le Conseil municipal décide de mettre en place le compte épargne-temps à compter 1^{er} janvier 2020 et adopte le règlement interne.

➤ INTERCOMMUNALITE

10°) Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de mise à disposition, commune de Migné-Auxances-Grand Poitiers Communauté urbaine, pour le transfert de gestion de l'école de musique.

➤ ADMINISTRATION GENERALE

11°) Le Conseil municipal accepte le déclassement du domaine public communal de 3 anciens logements de fonction d'instituteurs.

12°) Le Conseil municipal donne un avis négatif à l'ouverture le dimanche des commerces de détails en 2020 et autorise l'ouverture des concessions automobiles et motos les 19 janvier, 15 mars, 14 juin, 13 septembre et 11 octobre 2020.

➤ ACCESSIBILITE

13°) Le Conseil municipal adopte le projet du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Fait à Migné-Auxances, le 23 décembre 2019

Le Maire
Florence JARDIN